
Mandat d'appui à la gestion du Contrat d'apprentissage



Le Point A de la CCI Rochefort et Saintonge vous propose un accompagnement personnalisé pour l'élaboration de votre contrat d'apprentissage, sous couvert d'un mandat et d'une participation financière de 72.00 € (soit 60 € HT).

Ainsi, le Point A s'engage à :

- Vous envoyer le dossier « Mémento » et la fiche de renseignements préalables à l'édition du contrat d'apprentissage
- Recueillir le visa de l'organisme de formation auprès duquel votre apprenti(e) sera inscrit(e)
- Vous proposer un rendez-vous pour la constitution de votre dossier contrat d'apprentissage
- Saisir le contrat lors du rendez-vous, ou du retour de la fiche de renseignements, dûment complétée
- Envoyer pour vous les demandes éventuelles de dérogation :
 - pour défaut de diplôme requis du Maître d'Apprentissage
 - pour un apprentissage débutant hors période légale
 - pour réduction ou allongement de la durée légale du contrat
 - pour dépassement du plafond d'accueil d'apprentis...
- Envoyer pour vous la demande d'agrément pour l'embauche d'un jeune de 16 à 18 ans si votre code APE commence par **55** ou **56** et si vous détenez une licence 3 ou 4
- Vous aider dans les modifications liées au contrat d'apprentissage nécessitant la formalisation d'un avenant ou d'une rupture et la diffusion à l'ensemble des partenaires (CFA / DIRECCTE / REGION / URSSAF / SAIA)
- Assurer l'interface avec les partenaires
- Vous assister et vous informer tout au long du contrat

RAPPEL !

Cette prestation de la CCIRS ne vous dispense en aucun cas de conserver les pièces légales obligatoires à l'enregistrement de votre contrat, en cas de contrôle.

Par le présent, et conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil,

Je soussigné(e) _____

Représentant l'entreprise _____

Domiciliée à : _____

SIRET _____

donne pouvoir à La Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge, La Corderie Royale, BP 20129, 17306 ROCHEFORT Cedex, représentée par son Président en exercice, pour recueillir les informations nécessaires à la rubrique « formation » du contrat et pour adresser les dérogations nécessaires au traitement du contrat.

En contrepartie de ce mandat, et de l'assistance à la formalité, je m'engage à verser à La Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge le montant de 72.00 euros TTC (soit 60 € HT).

Fait à _____, le _____

Signature